






Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

5 crédits	22.5 h	Q2
-----------	--------	----



Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2019-2020 !

Enseignants	Van Haepere Françoise ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Acquis d'apprentissage	<i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours fera l'objet d'un examen écrit comprenant deux questions portant soit sur la matière enseignée, soit sur le contenu d'articles scientifiques en rapport avec cette matière, dont les références seront données aux étudiants au début du cours.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Le cours magistral, dans le cadre duquel interviendront occasionnellement des chercheurs ou professeurs extérieurs, est accompagné d'un syllabus qui sera mis à disposition des étudiants au mois d'avril.
Contenu	De la République à l'Empire : approche des aspects institutionnels, sociaux et idéologiques d'une métamorphose politique Le 16 janvier 27 av. J.-C., l'héritier de Jules César, qui depuis plus de dix ans était appelé Imperator Caesar, reçoit du Sénat le cognomen Augustus. Sorti vainqueur de la guerre civile, il se présentait comme le restaurateur de la res publica traditionnelle, mais dans les faits, c'est une monarchie qui se mettait alors en place, avec l'assentiment et le concours du Sénat et du peuple. Comment la République romaine, qui s'était toujours présentée comme farouchement opposée à la royauté, se mua-t-elle en un régime monarchique, le Principat ? L'objectif du cours est d'apporter quelques éléments de réponse à cette question, en se concentrant prioritairement sur les aspects institutionnels, sociaux, idéologiques et religieux de cette métamorphose politique, qui débuta au lendemain de la deuxième guerre punique (ca. 200 av. J.-C.).
Bibliographie	La bibliographie relative à ce problème central de l'histoire romaine est surabondante. Ne sont cités ici que quelques ouvrages francophones de référence : <ul style="list-style-type: none"> • J. Cels Saint-Hilaire, La République romaine. 133-44 av. J.-C. (Cursus), Paris, 2005. • Fr. Jacques, J. Scheid, Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C.). Tome I. Les structures de l'Empire romain, Paris, 1990. • M. Le Glay, J.-L. Voisin, Y. Le Bohec, Histoire romaine (Collection Premier Cycle), Paris, 1991. Cl. Nicolet, Rome et la conquête du monde méditerranéen. Tome 1. Les structures de l'Italie romaine (Nouvelle Clio), Paris, 2001 ¹⁰ .
Faculté ou entité en charge:	HIST

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR2M	5		
Master [60] en histoire	HIST2M1	5		
Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale	ARKE2M	5		
Certificat universitaire en langue, littérature et civilisation latines	ELAT9CE	5		
Master [120] en histoire	HIST2M	5		
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	CLAS2M	5		